



COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2018

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Décidé**, par treize voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, d'approuver les conclusions du rapport oral de la Commission ad hoc Maison de la douane sur la poursuite des négociations pour la location du restaurant communal avec les personnes retenues et l'achat du mobilier pour le restaurant du Centre de vie intergénérationnel.
- ✓ **Pris**, par 13 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, une délibération décidant :
 1. De réaliser l'achat du mobilier du restaurant du Centre de vie intergénérationnel.
 2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 120'000.- destiné à l'acquisition de ce mobilier.
 3. De comptabiliser cette dépense directement à l'actif du bilan de la commune de Perly-Certoux dans le patrimoine financier.
 4. D'autoriser le Conseil administratif à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 120'000.- afin de permettre l'acquisition de ce mobilier.
- ✓ **Décidé**, par treize voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de soutenir le principe de conclure une Convention d'utilisation des terrains de football avec le Servette FC.

SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI